



Véronique Discours-Buhot, nouvelle Déléguée générale de la Fédération française de la franchise.

Véronique Discours-Buhot, anciennement directrice du Global Food Safety Initiative, a rejoint la Fédération française de la franchise en tant que Déléguée générale. Elle travaillera en binôme avec Chantal Zimmer jusqu'en décembre 2019 afin d'optimiser la phase de transition.



Véronique Discours-Buhot rejoint le groupe Promodès en 1986 en tant que Responsable des études de marché et d'implantation France et Espagne. Elle passe ensuite par des postes de direction de la Qualité et Développement Durable pour Champion supermarchés (2000-2003), de Directrice RSE, Affaires publiques pour Carrefour (2003-2011), puis devient experte indépendante en RSE, supply-chain et stratégie auprès des entreprises (2012-2014).

Avant de rejoindre la FFF, Véronique était Directrice du GFSI (Global Food Safety Initiative), programme international de référence pour la certification de la sécurité alimentaire et l'harmonisation des standards.

Depuis septembre 2019, **Véronique Discours-Buhot est Déléguée générale de la Fédération française de la franchise**, aux côtés de Chantal Zimmer, Déléguée générale depuis 1985, qui sera en poste jusqu'à fin décembre 2019.

« Je suis très honorée d'avoir rejoint la Fédération française de la franchise pour promouvoir et défendre ce secteur très dynamique qui favorise l'entrepreneuriat et contribue à entretenir la vie commerciale de nos territoires. Aux côtés de Chantal Zimmer, je suis certaine d'assimiler les fondamentaux du modèle, pour représenter la franchise et nos adhérents et continuer à faire rayonner le modèle en France et à l'international » - Véronique Discours-Buhot

Depuis 1985, Chantal Zimmer contribue activement au développement, à l'autorégulation et la défense de la franchise en France et dans le monde, notamment par l'élaboration du **Code de déontologie européen** de la franchise et **l'adoption du règlement d'exemption européen**. Elle œuvre activement à la promotion de la franchise depuis près de 35 ans, en développant année après année le salon Franchise Expo Paris et en tissant des relations de confiance avec les différents acteurs du commerce et les institutionnels. Elle contribue à l'essor de la franchise au niveau mondial et a été Secrétaire générale de la Fédération Européenne de la franchise (1991-1995) et du World Franchise Council (2001-2003).

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA FRANCHISE

Depuis sa création en 1971, la FFF a une ambition : faire de la franchise le meilleur outil de développement du commerce moderne. Avec près de 180 réseaux adhérents sélectionnés notamment sur leur engagement à respecter le Code de déontologie européen de la franchise, représentant 45 % des franchisés français la FFF est une interface essentielle entre pouvoirs publics, créateurs de réseaux, entrepreneurs et investisseurs. La franchise représente en France 2 004 réseaux de franchise, 75 193 points de vente franchisés, pour 62 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère près de 700 000 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs. <http://www.franchise-fff.com>

Pour retrouver la Fédération française de la franchise et suivre régulièrement toutes ses actualités : salons, événements, nouveaux adhérents, nouvelles formations, chiffres clés... c'est par ici : www.franchise-fff.com

